

Partie 2 : Inégalités, conflits et cohésion sociale : la dynamique sociale

Chapitre 5 : Intégration & solidarité

Dossier 11 : La cohésion sociale et les instances d'intégration p.240-263

Après avoir présenté le rôle de la famille en matière d'intégration sociale, vous exposerez les difficultés qu'elle peut rencontrer pour assurer cette fonction. (Bac sept. 2002)

Après avoir montré que le travail est facteur d'intégration, vous expliquerez pourquoi le développement de formes particulières d'emplois remet en cause ce rôle intégrateur. (Bac juin 2005)

Comment peut-on expliquer la fragilisation du lien social ? (Bac Juin 2005)

INTRODUCTION : Une société est l'ensemble constitué par des individus et par l'ensemble des liens qui les unissent. On s'interroge depuis longtemps sur la nature du ciment qui permet à la société de tenir debout. Rousseau considère que c'est un contrat librement conclu qui relie les hommes. Cette idée [...] est assez éloignée des conceptions des sociologues. Ceux-ci insistent particulièrement sur trois facteurs : la complémentarité des fonctions exercées par les individus, qui les rend dépendants des autres, l'existence d'une culture commune, transmise par des instances de socialisation, et le lien politique incarné par l'Etat. Le travail joue un rôle essentiel ; la famille, le lien politique contribuent également au lien social. Mais [la crise économique et le changement social] fragilisent toutes ces institutions, ce qui oblige à s'interroger sur la force des liens sociaux dans nos sociétés. Le développement de l'exclusion sociale met en cause la capacité de ces instances d'intégration à maintenir des liens sociaux solides. (Arnaud Parienty)

1) LES BASES

1.1) L'opposition idéal-typique entre solidarité mécanique et solidarité organique p. 243 doc.3 & p. 245 doc. 7

En 1887, **Ferdinand Tönnies** annonçait un dramatique basculement des rapports entre les hommes, de la **communauté** où chacun partage la même origine et le même destin, un même sentiment d'appartenance, à la **société** fondée sur la stricte individualité des intérêts, c'est-à-dire l'égoïsme. La société ne se confond pas avec la communauté. Le lien communautaire est fondé sur la proximité des individus dans un groupe social. Cette proximité peut être celle des liens du sang, de la parenté ou du voisinage, et enfin de la similitude des sentiments ou d'une histoire commune. On peut tenter d'opposer dans un tableau les caractéristiques de la communauté et de la société.

	Communauté	Société
Déterminants de l'action individuelle	« Volonté innée », évidente	Volonté réfléchie
Déterminants de l'activité sociale	L'affectivité, la tradition	La raison, la rationalité
Source du lien social	Proximité affective, géographique	L'intérêt et le calcul
Type de lien	Naturel (inter-connaissance)	Artificiel (anonymat)
Principales formes sociales	Famille, village	Ville, nation
Principales règles sociales	Coutumières, religieuses	Juridiques, techniques

Depuis la fin du dix-neuvième siècle, de nombreux phénomènes sociaux caractérisant la **modernité** ont été présentés comme étant responsables de ce recul de l'idéal communautaire : la révolution française, le capitalisme, l'industrialisme, la bureaucratisation, l'urbanisation et, même aujourd'hui, la technologie (la voiture, le téléphone, la télévision ou, plus récemment, Internet).

Emile Durkheim a proposé une réponse centrale : le lien communautaire cède la place à des liens sociétaires lorsque la division du travail produit une nouvelle forme de solidarité entre les individus. Pour qualifier ces deux formes de solidarité, Durkheim utilise les concepts de "solidarité mécanique" (celle qui prévaut dans la communauté parce qu'il n'est pas nécessaire qu'elle soit réfléchie, elle s'applique mécaniquement) et de "solidarité organique" (parce qu'elle repose sur les liens entre les "organes" interdépendants de la société que sont devenus les individus spécialisés et donc complémentaires). (Jean-Paul Simmonet)

1.2) L'ambivalence de la montée de l'individualisme p. 246 doc.8 & p. 247 doc. 9 & 10 & p. 248 doc.11. (En cours)

1.3) Les instances d'intégration (famille, école, travail, association, communautés) p. 249-254. Activités n°4 « Faire la synthèse » (Travail à la maison).

2) LES ENJEUX

La montée de l'individualisme et la crise économique entraînent une mutation des liens sociaux et du rapport aux institutions qui engendrent de nouvelles questions sociales :

2.1) L'exclusion comme nouvelle pauvreté ? Causes et signes p. 255-259. (En TD)

2.2)TG5 : Dans quelle mesure l'exclusion sociale s'explique-t-elle par l'évolution du marché du travail ?

Ce que dit le programme

Il s'agira de montrer que la société n'est pas un groupement d'individus atomisés, mais repose sur l'existence de **liens sociaux** complexes entre des membres plus ou moins intégrés dans une totalité et ses sous-ensembles. On rappellera, pour cela, en s'appuyant sur les acquis de la classe de première, que la **socialisation** (primaire/secondaire) est le processus par lequel les individus sont conduits et participent à cette intégration en assumant des rôles sociaux durables. Différentes instances d'intégration (famille, école, travail, cité) permettent de construire et de faire évoluer rôles, statuts et formes du lien social. On remarquera que le **travail** (un rappel sera fait au chapitre 2) est un lieu central de l'intégration et de la solidarité, car, au delà de la rétribution directe, le statut professionnel et les cotisations sociales ouvrent des droits collectifs. La **famille** et la **citoyenneté** se présentent aussi comme des "vecteurs" de solidarité et de cohésion en raison du partage de ressources qu'elles impliquent entre leurs différents membres et du sentiment d'appartenance qu'elles peuvent fonder. L'opposition entre **solidarité mécanique** et **solidarité organique** pourra être précisée afin de mettre en évidence la diversité des formes d'intégration et des organisations sociales (communauté versus société). On discutera des relations complexes entre l'**intégration** sociale et l'**exclusion**, ce qui permettra de souligner le caractère multiforme de l'exclusion. On soulignera qu'une société où l'**individualisme** est une valeur centrale peut être confrontée à des tensions entre **nécessités** du maintien d'un lien social et **exigences** d'autonomie. On pourra distinguer l'individualisme particulariste et l'individualisme universaliste.

Lien social : c'est l'ensemble des relations qui unissent des individus faisant partie d'un même groupe social et/ou qui établissent des règles sociales entre individus ou groupes sociaux différents. Le lien social assure la cohésion sociale et l'intégration des individus soit par le partage de valeurs communes soit par la reconnaissance sociale des différences lors de l'établissement des règles sociales.

Intégration : état ou processus d'insertion d'individus ou de groupes dans un même ensemble (collectivité, société) acquérant ainsi un minimum de cohésion. La majorité d'une société constitue, au sens précis, la « communauté nationale » définie par l'ensemble des personnes ayant en commun une identité culturelle, la participation à la vie politique, économique et sociale. On peut, par opposition, qualifier d'exclus ou non-intégrés les personnes ou groupes qui d'une façon ou d'une autre ne partagent pas ces traits. L'intégration repose sur une adhésion à des valeurs et des normes communes.

Exclusion : (syn. Marginalisation) processus de rejet de la société d'une partie de la population. Cette définition est discutée car les « exclus » font bien partie de la société comprise comme un ensemble d'individus sur un territoire donné ; cependant leurs liens sociaux sont particulièrement lâches ce qui ne leur permet pas d'acquérir une identité sociale positive car ils sont en dehors de la société conçue comme un tout cohérent et intégré. Les sociologues français contemporains proposent au moins trois approches de l'exclusion mais il s'agit toujours d'un processus : Robert Castel parle de désaffiliation sociale ; Serge Paugam de disqualification sociale ; François Dubet de désorganisation sociale.

Socialisation : processus d'apprentissage et d'intériorisation des normes et des valeurs d'une société. Son objectif est d'intégrer l'individu dans son environnement social. On distingue la socialisation primaire qui se fait pendant l'enfance par des instances de socialisation entourant l'enfant : la famille, l'école, et la socialisation secondaire intervenant tout le reste de la vie sous l'effet d'autres instances de socialisation : milieu professionnel, associations (partis politique, syndicat, église), médias...

Pauvreté : situation d'individus ou de groupes, démunis de ressources jugées essentielles. La pauvreté n'est pas l'exclusion mais la pauvreté peut conduire à l'exclusion. Pour mesurer la pauvreté on utilise un critère monétaire relatif en disant le plus souvent que les pauvres sont les personnes ayant un revenu inférieur à la moitié du revenu médian de la population à laquelle ils appartiennent. C'est une conception réductrice de la pauvreté qui va au-delà de l'aspect monétaire.

Travailleurs pauvres (Working poors) : Travailleurs dont les revenus sont en dessous du seuil de pauvreté (50% du salaire médian pour l'INSEE) (Travailleurs non qualifiés, à temps partiel, 1/3 des SDF ont un emploi).

Anomie : du grec *a* = sans et *nomos* = loi (syn. Désordre) Au sens d'Émile Durkheim l'anomie désigne une insuffisance de règles sociales acceptées de sorte que les individus ne savent plus comment orienter leur conduite. L'anomie renvoie à une insuffisance d'intégration de l'individu dans le groupe / la société.

Déviance : un comportement déviant n'est pas conforme aux normes sociales et il est l'objet d'une réprobation sociale (contrôle social). Il ne faut pas confondre la déviance et la délinquance : la délinquance c'est la transgression des normes juridiques qui ne sont qu'une des formes des normes sociales.

Individualisme : dans le langage courant, l'individualisme désigne une situation dans laquelle l'individu est tourné vers son intérêt propre sans préoccupation d'autrui, c'est une forme d'égoïsme, l'individualiste ne pensant qu'à lui sans se préoccuper des autres. Du point de vue de l'organisation politique un système individualiste met les libertés individuelles et les droits de la personne au premier rang à l'image des sociétés démocratiques occidentales. Sociologiquement, la modernité se caractérise par un processus de développement de l'autonomie des individus qui s'affranchissent progressivement des normes collectives notamment familiales, religieuses, villageoises.

Solidarité mécanique - organique : Émile Durkheim oppose la solidarité mécanique à la solidarité organique : la **solidarité mécanique** caractérise les "communautés". Les individus se ressemblent, sont interchangeable, leurs consciences sont toutes entières occupées par la morale et les croyances collectives : la conscience collective l'emporte sur la conscience individuelle ; la **solidarité organique** caractérise les "sociétés" composées d'individus nettement différenciés par l'effet de la division du travail et dont les consciences individuelles s'émancipent largement de la morale et des valeurs du groupe.

Désinstitutionnalisation : (conséquence de la montée de l'individualisme) Perte d'emprise des institutions (famille, école, Eglise...) sur les individus qui s'affranchiraient de plus en plus largement des appartenances sociales qui définissaient auparavant les modalités de leur intégration sociale (famille, école, travail, Eglise) et retrouveraient une autonomie accrue pour se construire eux-même et définir librement leur appartenance sociale. Cette tendance est la plus tangible en matière de mœurs et de choix de vie privée : la cohabitation précède de plus en plus le mariage, les enfants naissent de couples non mariés (une naissance sur deux), les familles se recomposent etc, chacun est plus libre de choisir sa vie privée et familiale qu'avant où la société et l'Eglise imposaient des règles de bonne conduite (contrôle social fort, souci du « qu'en dira-t-on »).